

Portrait des services en Sécurité alimentaire dans le Nord-du-Québec, secteur Jamésie

Déposé par la Table jamésienne pour la
solidarité et l'inclusion sociale

Novembre 2016

TABLE DES MATIÈRES

1. Avant-Propos	3
2. Mise en contexte	4
3. MÉTHODOLOGIE.....	6
3.1. Identification des organismes	6
3.2. Collecte des données.....	6
3.3. Analyse des données.....	6
3.4. Limites	7
4. Analyse et Résultats	7
4.1. Taux de réponses.....	7
4.2. Les interventions en sécurité alimentaire	7
4.3. Le fonctionnement des organismes en sécurité alimentaire	10
4.3.1. La composition des menus / paniers.....	10
4.3.2. Les interventions en chiffres :.....	11
4.3.3. La provenance du financement ou des dons	11
4.3.4. Les utilisateurs des services.....	12
4.4. Les défis et les nouveaux besoins.....	13
4.5. Les Jardins communautaires	14
5. Recommandations.....	15
5.1. Consolidation et bonification des services	15
5.2. Bonification de l'offre et l'accès aux commerces alimentaires	17
5.3. Sensibilisation de la population.....	18
6. Conclusion.....	19
Annexe 1	20
Annexe 2.....	25
Annexe 3.....	29

1. AVANT-PROPOS

Conformément au Plan d'action gouvernemental pour la solidarité et l'inclusion sociale (2010-2015), l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales (FOIS) a, depuis les dernières années, encouragé les projets en matière de sécurité alimentaire dans les communautés jamésiennes.

Dans l'attente d'un troisième plan d'action gouvernemental en matière de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale au Québec, la Table jamésienne pour la solidarité et l'inclusion sociale (TJSIS) souhaite mieux connaître l'état de la situation reliée à l'insécurité alimentaire dans le Nord-du-Québec, secteur Jamésie, sous l'angle des services disponibles. Dans ce contexte, le portrait des fournisseurs de services en sécurité alimentaire permettra une meilleure compréhension de la situation et ainsi soutiendra la réflexion et orientera les stratégies d'interventions futures à développer dans la région.

2. MISE EN CONTEXTE

Les participants au Sommet mondial de l'alimentation de 1996 ont adopté la définition suivante de la sécurité alimentaire : « La sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active »¹. Par ailleurs, la sécurité alimentaire comporte quatre piliers, soit l'accès, la disponibilité, la qualité et la stabilité².

Le cadre de référence élaboré par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) rappelle que la sécurité alimentaire est un concept complexe et multidimensionnel. Dans ce cadre, on rapporte que la sécurité alimentaire signifie que :

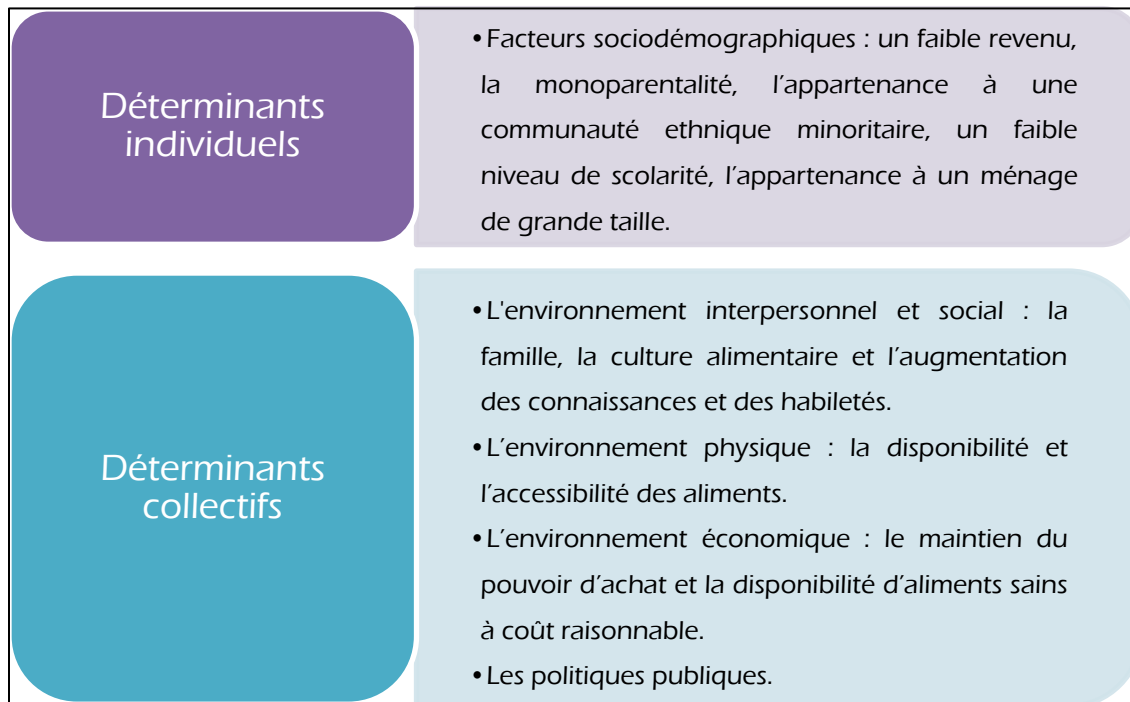
1. chacun a, à tout moment, les moyens tant physiques qu'économiques d'accéder à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine;
2. l'aptitude de chacun à acquérir les aliments est garantie;
3. l'accès à une information simple, fiable et objective qui permet de faire des choix éclairés est assuré;
4. les aliments proprement dits sont satisfaisants sur le plan nutritionnel et acceptables sur les plans personnel et culturel;
5. les aliments sont obtenus d'une manière qui respecte la dignité humaine;
6. la consommation et la production d'aliments reposent sur des valeurs sociales à la fois justes, équitables et morales;
7. les aliments sont produits et distribués d'une manière respectueuse d'un système agroalimentaire durable³.

¹ Comité de la Sécurité Alimentaire Mondiale, *S'entendre sur la terminologie*, CSA, 39^e session, 15-20 octobre 2012, p.6. <http://www.fao.org/docrep/meeting/026/MD776F.pdf>

² *Ibid.*, p. 6.

³ QUÉBEC. MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX DU QUÉBEC. *Cadre de référence en matière de sécurité alimentaire – juin 2008*, Québec, p. 14. [En ligne]. <http://www.securitealimentairelaval.org/securite/documents/CadrereferenceSAMSSS.pdf>

Il existe plusieurs déterminants de la sécurité alimentaire qui sont séparés en deux catégories⁴ :



Comme la sécurité alimentaire est un concept multidimensionnel, pour l'accroître il faut agir de multiples façons avec plusieurs partenaires. Le cadre de référence du MSSS (2008) démontre que l'on doit travailler à soulager la faim, mais que pour atteindre la sécurité alimentaire, on doit agir également sur les déterminants individuels et collectifs.

Dans ce sens, nous devons développer des services de dépannage alimentaire qui réfèrent à l'aide d'urgence par des dons alimentaires, des repas communautaires, des popotes roulantes et des paniers de Noël, mais encore, développer des interventions qui visent l'autonomie alimentaire comme les cuisines collectives, les jardins communautaires, les ateliers d'information, etc. À plus grande envergure, l'autonomie alimentaire concerne aussi tout le système agroalimentaire, soit toutes les actions concernant l'approvisionnement alimentaire, la distribution et la transformation des aliments dans les communautés jamésiennes.

⁴ *Ibid.*, p. 16-19 et 27.

De plus, la sécurité alimentaire requiert que les projets et les actions mis en place s'adaptent aux besoins fluctuants de la communauté de même qu'aux éléments de contextes collectifs. Dans l'optique de mettre fin à l'insécurité alimentaire, ce rapport consiste à faire le portrait des services en sécurité alimentaire offerts sur le territoire jamésien, afin d'une part, mesurer l'ampleur des besoins et d'autre part, d'orienter les différents acteurs intersectoriels vers des pistes d'intervention pour consolider l'offre de services actuelle.

3. MÉTHODOLOGIE

3.1. Identification des organismes

En premier lieu, les services existants en sécurité alimentaire dans les communautés jamésiennes devaient être répertoriés. Pour ce faire, trois méthodes ont été utilisées :

- consultation des listes d'organismes par municipalité/localité;
- bonification avec les membres de la TJSIS;
- validation auprès des organismes communautaires des milieux.

3.2. Collecte des données

Deux questionnaires comportant des questions fermées et ouvertes ont été élaborés par le comité de travail, formé de deux membres de la TJSIS et l'agente de développement pour l'Administration régionale Baie-James (ARBJ). Un premier questionnaire était destiné aux fournisseurs de services en sécurité alimentaire (voir annexe 1) et le second s'adressait uniquement aux jardins communautaires (voir annexe 2). Les deux questionnaires ont été remplis en utilisant la méthode suivante : rencontres individuelles avec les responsables des organismes communautaires et conversations téléphoniques dans le cas où des précisions s'avéraient nécessaires.

3.3. Analyse des données

Le questionnaire comportait des interrogations quantitatives et qualitatives. Une analyse de contenu a permis de cibler les récurrences, les éléments communs ainsi que les singularités. L'analyse a été effectuée en fonction de connaître la disponibilité des interventions en dépannage et en autonomie alimentaire pour les Jamésiens ainsi que d'établir les enjeux actuels et futurs pour la sécurité alimentaire en région.

3.4. Limites

La réalisation du portrait de la sécurité alimentaire dans le Nord-du-Québec, secteur Jamésie, comporte certaines limites. Tout d'abord, ce portrait représente la situation à un temps précis puisque la collecte des données a eu lieu entre juin et septembre 2016.

Ensuite, les questions ouvertes peuvent inclure des biais liés à la compréhension des réponses soumises par les répondants. Ce ne sont pas tous les organismes qui tiennent des rapports à jour de leurs activités avec des données sur les utilisateurs de services.

Pour clore cette partie, il est important de mentionner que les centres d'hébergement d'urgence ne sont pas comptabilisés en tant qu'organisme œuvrant en sécurité alimentaire puisqu'il s'agit d'une catégorie d'établissements sociaux intervenant principalement dans le domaine de l'accueil et de l'hébergement d'urgence et temporaire, bien que ces derniers offrent généralement une aide alimentaire lors de leurs interventions.

4. ANALYSE ET RÉSULTATS

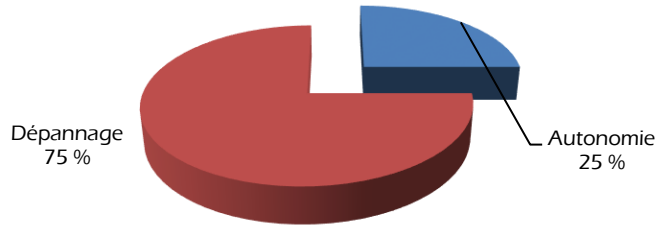
4.1. Taux de réponse

Ce sont les 20 organismes fournisseurs de services en sécurité alimentaire que nous avons répertoriés qui ont répondu au questionnaire et deux du milieu des jardins communautaires. Ils proviennent des municipalités ou localités suivantes : Chapais (3), Chibougamau (6), Lebel-sur-Quévillon (5), Matagami (2), Radisson (1), Valcanton (2) et Villebois (1). La liste complète des organismes répondants est présentée à l'Annexe 3.

4.2. Les interventions en sécurité alimentaire

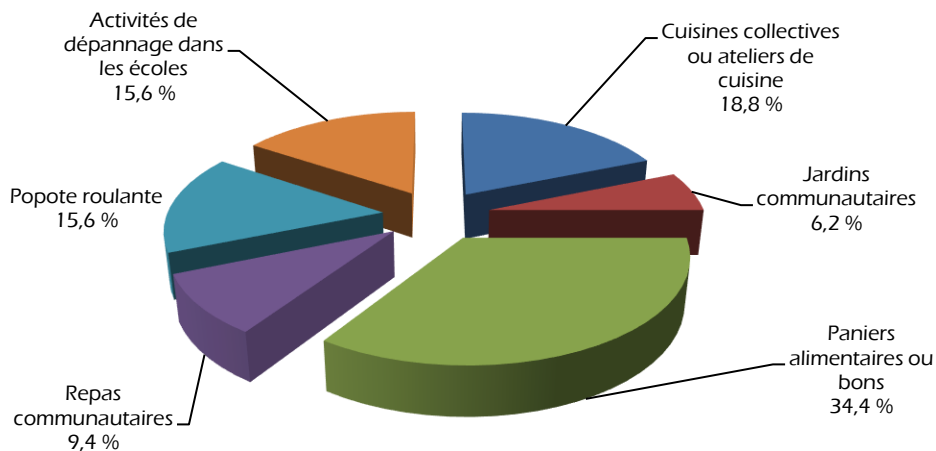
Pour l'ensemble de la région, les interventions en dépannage représentent 75 % des types de services offerts alors que les interventions en autonomie ne représentent que 25 %.

Figure 1
Répartition des types d'intervention en
sécurité alimentaire, Jamésie (2016)



Plus précisément, la figure 2 démontre que les paniers et les bons alimentaires représentent le mode principal d'intervention (34,4 %). Quant aux services en autonomie alimentaire, les cuisines collectives et ateliers de cuisine représentent 18,8 % des interventions offertes par les organismes. La quantité d'interventions ciblées indique le nombre d'organismes qui offrent ce type d'intervention et chaque fournisseur de services peut offrir plus d'un type d'intervention.

Figure 2
Répartition spécifique des types d'interventions en sécurité
alimentaire, Jamésie, 2016



Afin de fournir une meilleure analyse de la situation, les jardins communautaires (2) seront traités séparément des fournisseurs de services en sécurité alimentaire (18) pour la suite du rapport.

Ainsi, parmi les 18 fournisseurs de services en sécurité alimentaire (excluant les jardins) :

- 10 organismes offrent des services en dépannage alimentaire exclusivement;
- 7 organismes offrent des interventions en autonomie et en dépannage;
- 1 organisme offre des services en autonomie alimentaire exclusivement.

La classification des types d'interventions vise à vérifier l'offre de services en sécurité alimentaire dans chacune des municipalités et localités.

Tableau 1
Répartition des organismes par milieu selon le type d'initiatives volets autonomie et dépannage, Jamésie, 2016

	Total des projets répondants	Nombre d'initiatives en autonomie	Nombre d'initiatives en dépannage
Chapais	3	1	2
Chibougamau	5	2	7
Lebel-sur-Quévillon	4	3	5
Matagami	2	1	3
Radisson	1	0	1
Valcanton / Villebois	3	1	8
Total	18	8	26

Pour Chapais, Chibougamau, Lebel-sur-Quévillon et Matagami, au moins une initiative est offerte en autonomie et une en dépannage pour toutes les clientèles. Cependant, à Radisson, le seul service disponible consiste à du dépannage à l'aide de paniers et bons alimentaires et aucune initiative n'est réalisée quant à l'autonomie alimentaire.

Toutefois, une analyse plus détaillée a permis de remarquer que les localités de Villebois et Valcanton n'offrent pas d'initiative en autonomie alimentaire pour toutes les clientèles. Effectivement, la seule initiative pour l'autonomie est la cuisine collective qui est offerte seulement aux femmes de 18 ans et plus.

Pour Matagami, il importe de mentionner qu'une activité en autonomie alimentaire pour les élèves est non comptabilisée dans ce rapport, compte tenu de la période de la collecte des données, puisque cette dernière a démarré en octobre 2016. Il s'agit du programme de brigade culinaire de La Tablee des chefs qui consiste à enseigner des techniques de base en cuisine et des principes de saine alimentation à 30 élèves de l'école secondaire.

4.3. Le fonctionnement des organismes en sécurité alimentaire

En ce qui concerne le fonctionnement des 26 initiatives en dépannage, c'est plus de la moitié des fournisseurs (61,5 %) qui exige aux usagers de remplir certaines conditions d'admissibilité au dépannage alimentaire : évaluation financière, participation à des activités visant l'autonomie alimentaire, évaluation par un comité de sélection, être référé par un centre de santé, etc. Le dépannage en paniers et en bons alimentaires est tout à fait gratuit. En ce qui a trait aux activités de dépannage dans les écoles, le service de popote roulante et les repas communautaires demandent un petit montant (moins de 5 \$) ou une contribution volontaire.

Pour ce qui est des 8 initiatives en autonomie alimentaire, la majorité des fournisseurs exige seulement aux usagers le montant déterminé pour l'activité ou être membre de l'organisation. Pour les cuisines collectives ou communautaires, le prix est établi par portion (entre 1 \$ et 2 \$) ou par personne (5 \$ pour une personne seule et 25 \$ pour une famille).

4.3.1. La composition des menus / paniers

À la question : votre organisme est-il soucieux d'offrir à ses usagers un menu sain et nutritif? Tous les organismes à qui cette question s'applique affirment que oui. Effectivement, les livres, les recettes sur Internet et les idées des utilisateurs ajoutées à celles des cuisinières sont des outils utilisés régulièrement par les organismes. De plus, les circulaires leur sont essentiels afin d'élaborer un menu moins coûteux. À ce propos, 3 organismes bénéficient de l'appui d'une nutritionniste du centre de santé pour élaborer leurs menus ou donner des astuces. Seulement un organisme ne possède pas de ressources humaines ayant reçu la formation en hygiène et salubrité alimentaires du MAPAQ.

Les organismes tentent de compléter les paniers alimentaires, tous composés de denrées non périssables à la base, en regroupant les quatre groupes alimentaires et des produits frais, et ce, en fonction de leur financement. La grosseur du panier est souvent ajustée selon le nombre de personnes dans le foyer. Parfois, avec les denrées non périssables, un bon alimentaire est joint afin que la personne ou la famille fasse elle-même son épicerie. Lorsque l'aide est en bons alimentaires ou en chèques-cadeaux, les bénéficiaires doivent rapporter la facture. L'alcool, les cigarettes et la nourriture pour animaux sont interdits.

4.3.2. Les interventions en chiffres

Pendant une année, les 18 organismes ont :

- réalisé plus de 6 10 dépannages alimentaires en paniers ou bons alimentaires;
- aidé environ 45 personnes par le service de popote roulante;
- servi plus de 21 000 repas communautaires;
- accueilli plus de 260 personnes pour les activités de cuisines collectives;
- distribué plus de 28 000 repas (déjeuners, collations ou soupes) dans les écoles de la région.

Les fournisseurs de services interrogés affirment, dans une proportion de 66 %, qu'il y a des périodes de l'année plus achalandées, soit avant et pendant la période des fêtes et avant la rentrée scolaire en septembre. De plus, les demandes sont stables pour plusieurs organismes (55 %). Cependant, plus du quart (27 %) ont vu la demande augmenter depuis les dernières années. Ce sont 7 organismes (38,8 %) qui offrent des services au besoin ou avant Noël. Parmi les 11 autres organismes, 5 doivent fermer durant la période estivale pour des raisons économiques.

4.3.3. La provenance du financement ou des dons

Les dons en denrées et le financement des interventions en sécurité alimentaire (dépannage et autonomie) proviennent de diverses sources ainsi que par la collaboration de différents partenaires.

Tableau 2

Provenance des dons et du financement pour les organismes d'aide alimentaire, Jamésie, 2016

Provenance du financement et des denrées	Répartition des fournisseurs de services (plusieurs sources de financement possible)	Proportion (%) pour les 18 fournisseur de service
Dons de la population	12	66,6 %
Dons des entreprises ou commerçants	7	38,8 %
Fonds québécois d'initiatives sociales (FOIS)	7	38,8 %
Revenu des activités (autofinancement)	7	38,8 %
Programme du CRSSSBJ	5	27,7 %
Centraide	3	16,6 %
Autres	6	33,3 %

En Jamésie, la participation de la population représente la première source de dons en denrées pour les organismes qui œuvrent en sécurité alimentaire (66,6 %). Plusieurs organismes reçoivent également des dons monétaires ou en denrées des entreprises ou commerçants locaux.

En ce qui a trait au financement du fonctionnement des organismes (loyer, salaire, équipements, etc.), le FOIS et l'autofinancement sont les principales sources de revenus. Également, plusieurs autres moyens de financement très diversifiés comme le Programme de subvention en matière de sécurité alimentaire du CRSSSBJ, la participation des municipalités ou localités, les clubs sociaux et les fondations sont utilisés par les fournisseurs de services.

4.3.4. Les utilisateurs des services

Selon les fournisseurs interrogés, les principaux utilisateurs des services d'autonomie et de dépannage alimentaire vivent dans la majorité des cas une des situations suivantes : prestataires de l'aide financière de dernier recours (aide sociale ou solidarité sociale), prestataires de l'assurance-emploi ou de la pension de sécurité de vieillesse, personnes travaillant au salaire minimum, familles monoparentales, personnes ayant un handicap physique ou mental et nouveaux arrivants.

Les besoins des utilisateurs sont assez variés, mais les principaux sont les suivants : nécessité alimentaire en raison de moyens financiers restreints, besoin de briser l'isolement social, aide liée aux restrictions physiques (maladie, perte de mobilité, etc.) et besoin d'apprendre à cuisiner ou à mieux s'alimenter.

4.4. Les défis et les nouveaux besoins

La principale situation que les organismes œuvrant en sécurité alimentaire en Jamésie doivent affronter est le manque de ressources financières (12/18). « Il est difficile d'assurer la pérennité des projets quand le financement est incertain d'une année à l'autre ». Pour plusieurs fournisseurs de services (7/18), il s'agit de la difficulté à trouver des ressources humaines compétentes et de les garder. De plus, le recrutement des bénévoles est aussi difficile. Pour quelques-uns (5/18), il est ardu d'atteindre tous les groupes de personnes vulnérables et ces organismes souhaiteraient pouvoir faire mieux connaître leurs services.

Plus de la moitié des organismes répondants (55,5 %) perçoivent des nouveaux besoins liés à la sécurité alimentaire dans la population. Le principal changement consiste en l'augmentation des demandes d'aide alimentaire qui entraîne la difficulté à répondre à tous les besoins, puisque les demandes surpassent la capacité de l'organisme pour 44 % des répondants. Comme mentionné par quelques organismes : « Le coût de la vie augmente, donc plus de gens ont de la difficulté à arriver financièrement et ils coupent sur la nourriture ». L'augmentation du prix des denrées diminue également la capacité des organismes à offrir de l'aide. De ce fait, plusieurs d'entre eux (9/18) souhaiteraient offrir ou bonifier un service de popote roulante pour atteindre plus facilement les personnes vulnérables.

Les responsables des organismes ont partagé leurs idées de changement pour la sécurité alimentaire, dont voici quelques-unes des principales recommandations :

- trouver un moyen d'assurer la poursuite des projets et leur financement;
- créer : popote roulante, jardins communautaires, banque alimentaire régionale, ateliers de gestion (budget, liste d'épicerie et organisation);
- covoiturer ou aider au transport pour l'accès aux divers services alimentaires;
- augmenter le nombre des services existants;
- aider à diminuer les préjugés face à la pauvreté.

4.5. Les jardins communautaires

Actuellement, deux jardins communautaires ouverts à la population existent en région : l'Écojardin à Chibougamau et le Jardin d'Espoir à Lebel-sur-Quévillon. À Chibougamau, des parcelles de jardin sont disponibles pour les résidents des habitations à loyer modique (HLM), et ce, tout à fait gratuitement. De plus, trois autres projets de jardin démarreront à l'été 2017, soit un jardin communautaire à Matagami, un autre à Chapais et un projet de bac de jardinage Au Domaine de l'amitié à Chibougamau. Également, un projet pilote instauré à l'été 2016 a connu un franc succès et sera renouvelé en 2017 : il s'agit d'un bac communautaire de fines herbes de type « servez-vous » disponible à toute la population matagamienne.

Le fonctionnement des jardins est assez similaire d'une communauté à l'autre. Effectivement, les Jamésiens et Jamésiennes peuvent louer des parcelles pour un prix fixe et y cultiver des fruits ou légumes. Chaque personne possède une clé et peut accéder au jardin quand elle le souhaite. Des outils de jardinage sont également mis à la disponibilité de tous.

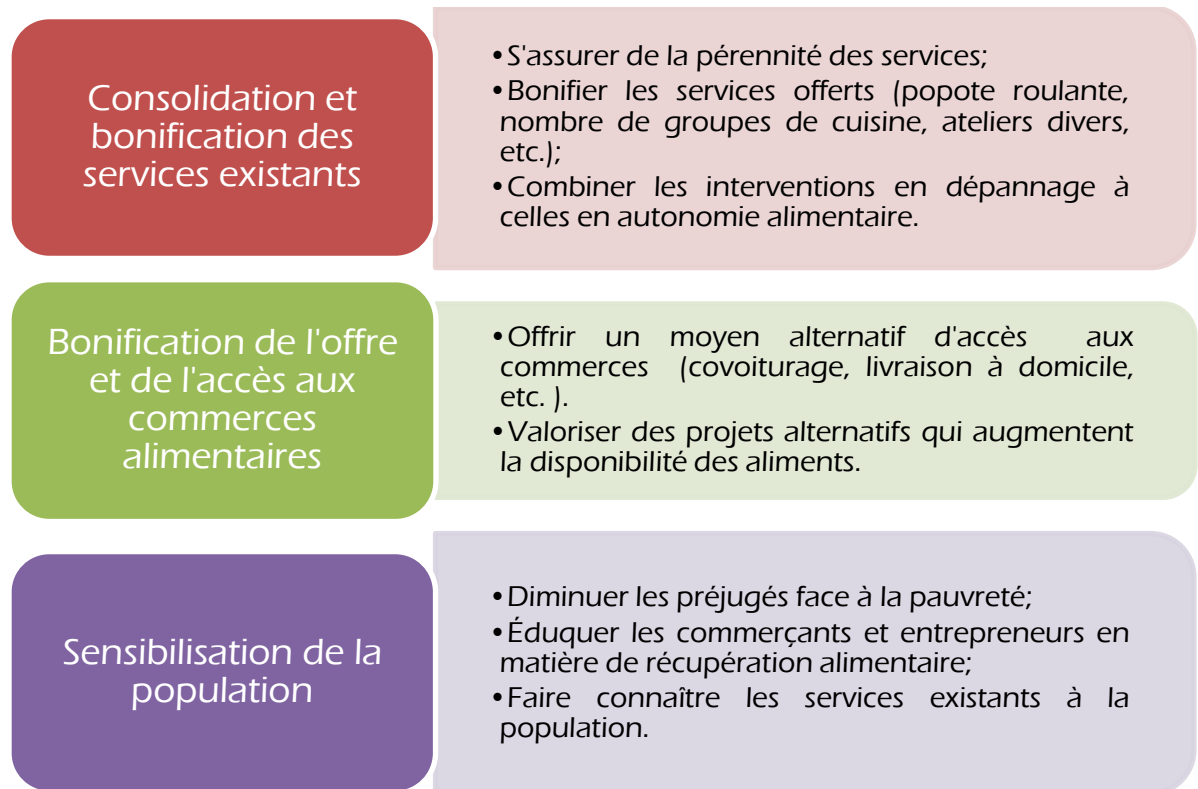
L'Écojardin de Chibougamau, quant à lui, est le seul au Québec qui emploie une ressource à temps plein pour entretenir le jardin. Au coût de 20 \$ chacune, l'Écojardin offre 43 parcelles pour la saison. Il possède un coin jeux pour les enfants et est accessible pour les personnes à mobilité réduite. Plusieurs ateliers ont lieu durant la saison, soit des ateliers pour le compostage, les semences, la culture de champignons, le jardin écologique et autres, ainsi que des ateliers avec les enfants.

En ce qui concerne le Jardin d'Espoir de Lebel-sur-Quévillon qui compte 48 parcelles extérieures et 16 dans la serre, disponibles au coût de 5 \$, son entretien repose entièrement sur le bénévolat des membres. Chaque personne est responsable de ses parcelles et de sa récolte, mais l'entretien général du jardin est la responsabilité de tous.

Les deux promoteurs des projets conviennent que le volet santé et biologique du jardinage ainsi que l'aspect socialisation sont les principales raisons d'utilisation du service. Quant aux obstacles liés aux projets, assurer la pérennité des jardins n'est pas toujours garanti puisqu'il est difficile de trouver des bénévoles chaque année. C'est l'un des principaux facteurs de l'embauche d'une ressource par l'Écojardin.

5. RECOMMANDATIONS

À la lumière de ce qui précède, la TJSIS souhaite formuler quelques recommandations afin d'améliorer la sécurité alimentaire dans les communautés jamésiennes. Les pistes d'actions suivantes sont présentées comme des assises sur lesquelles devrait se poursuivre la réflexion.



5.1. Consolidation et bonification des services

La consolidation et la bonification des services existants sont essentielles au territoire afin de lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Comme les demandes sont en hausse pour plusieurs organismes, il est important de s'assurer de la pérennité des services de dépannage alimentaire. Dans un contexte où les sources de financement sont souvent établies pour de brèves périodes et incertaines, la TJSIS recommande de miser préalablement sur le maintien des services existants qui comblent les besoins réels des utilisateurs, et ce, peu importe le contexte politique et économique. Effectivement, dans tous les milieux, des individus vivent en situation d'extrême pauvreté et les interventions de dépannage et d'autonomie alimentaire permettent de pallier leurs besoins alimentaires urgents et de briser leur isolement. Dans ce sens, il est primordial de maintenir les

interventions en place et de partager les responsabilités financières entre les paliers national, régional et local.

En contexte d'économie favorable, la bonification des services est souhaitable afin de pouvoir répondre à toutes les demandes et tous les besoins en matière de sécurité alimentaire en Jamésie. Selon cette perspective, il serait pertinent de miser sur l'augmentation des interventions concernant l'autonomie alimentaire et de bonifier les services de dépannage afin de mieux répondre aux personnes dans le besoin. Quant aux interventions visant l'autonomie alimentaire, les pistes d'actions soulevées par plusieurs responsables des organismes interrogés sont de hausser la fréquence de réalisation des cuisines collectives en adaptant ce service à toutes les clientèles et de mettre en place des ateliers de gestion (établir et gérer un budget, faire une épicerie économique, etc.). De plus, comme la population âgée de 65 ans et plus augmente rapidement (36 %)⁵, il faudra s'attendre à une croissance du nombre et du type de services destinés aux aînés et s'adapter à cette réalité. Donc, pour les services en dépannage, les demandes d'aide pour des services de type popote roulante ne cesseront d'augmenter. Subséquemment, il est important de bonifier ce type d'intervention afin de répondre aux demandes à venir.

Dans un autre ordre d'idée, le dépannage alimentaire qui permet de pallier les besoins alimentaires urgents ne constitue qu'une solution temporaire. Ainsi, il est important de combiner les interventions en dépannage à celles en autonomie alimentaire. Cette suite d'actions permettra aux personnes qui ont des besoins récurrents en matière de dépannage alimentaire d'être dirigées vers d'autres ressources, notamment pour briser l'isolement, mais aussi pour les outiller afin qu'ils soient en mesure de faire de meilleurs choix avec un moindre budget et pour les amener à améliorer leurs habiletés, leurs connaissances et augmenter leur pouvoir d'achat. Par exemple, un fournisseur de services du territoire utilise cette formule : lorsqu'un individu bénéficie du service de dépannage alimentaire à quelques reprises, la participation de ce dernier à une activité d'apprentissage ou de cuisine collective est un préalable pour obtenir de nouveau une aide de dépannage. De cette manière, les fournisseurs de services d'interventions en dépannage alimentaire en Jamésie s'assureraient de favoriser l'augmentation des

⁵ http://www.crsssbaiejames.gouv.qc.ca/1227/Suivi_de_l'etat_de_sante_et_evaluation.crsssbaiejames

connaissances et des habiletés des individus sur le plan alimentaire pour agir directement sur le déterminant collectif lié à l'environnement interpersonnel et social de l'utilisateur.

De plus, toujours relativement aux interventions en dépannage alimentaire, il serait pertinent de modifier ou bonifier les façons de faire actuelles, afin d'être en mesure d'aider efficacement les personnes vulnérables sans que ces dernières soient stigmatisées aux yeux du reste de la population.

5.2. Bonification de l'offre et de l'accès aux commerces alimentaires

Il est important de mentionner que l'autonomie alimentaire comprend aussi les actions favorables pour l'accès à un approvisionnement alimentaire sain pour toute une communauté dans une perspective de développement durable ; ce qui inclut l'approvisionnement alimentaire ainsi que la distribution et la transformation des aliments au sein d'une communauté⁶. Ainsi, miser graduellement sur des interventions relatives à l'environnement physique de la sécurité alimentaire, c'est-à-dire la disponibilité et l'accessibilité des aliments pour rendre le système alimentaire durable au sein des collectivités, constitue la deuxième piste de recommandation de ce rapport.

En ce qui concerne l'approvisionnement et l'accès aux commerces alimentaires, il s'agit d'une problématique propre aux territoires nordiques, comme la Jamésie. Effectivement, la disponibilité et la qualité des aliments sont souvent variables et le coût est généralement plus élevé. De plus, dans certaines communautés isolées, la population est souvent dépendante d'un seul commerce alimentaire. Donc, valoriser des projets alternatifs qui augmenteraient l'offre de produits frais en région est souhaitable. Au niveau local, des actions peuvent être mises de l'avant comme la création ou la promotion des jardins communautaires, l'ouverture de petits marchés publics locaux, les bacs communautaires de type « servez-vous », etc. Cependant, comme il s'agit de problématiques régionales, il serait pertinent de miser sur des actions de plus grandes envergures comme la mise en place d'une banque alimentaire régionale et la réalisation de projets agroalimentaires durables, etc.

⁶http://www.agencess04.qc.ca/images/images/santepublique/alimentation/securete_alimentaire/cadrer_eferencesecuretealimentaire.pdf

Concernant l'accès physique à l'alimentation, cet aspect pose un réel défi aux personnes ayant des limitations physiques, isolées ou à faible revenu qui n'ont pas accès à une voiture. Il serait donc opportun de mettre en place des moyens alternatifs d'accès aux commerces en favorisant le covoiturage, en offrant du transport adapté ou un service de livraison à domicile.

5.3. Sensibilisation de la population

Il est essentiel de sensibiliser la population à l'égard de la pauvreté et de la sécurité alimentaire en Jamésie. Dans cette optique, la TJSIS a mené une campagne de lutte aux préjugés intitulée : « Moi, victime des préjugés sur la pauvreté !?! » en octobre 2016. Il s'agit d'une action menée dans le but d'amorcer une sensibilisation régionale afin de travailler à diminuer les préjugés à l'égard des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale. Il est important de maintenir annuellement des actions visant cette sensibilisation, puisque les préjugés ont des conséquences négatives sur les individus qui les vivent, des répercussions sur la société ainsi que sur les politiques publiques.

Comme le financement des organismes œuvrant en sécurité alimentaire reste précaire, les dons de la population et des commerçants sont précieux. Une sensibilisation orientée vers les entreprises et commerçants pourrait être amorcée puisque le don de denrées alimentaires invendues est un mouvement en croissance ailleurs au Québec et mondialement, notamment aux États-Unis, en Grande-Bretagne et en France⁷. La récupération alimentaire est une façon d'aider les citoyens défavorisés tout en démontrant la responsabilité sociale et environnementale de l'entreprise, en plus de diminuer certains coûts. À ce titre, l'élaboration d'un guide de récupération alimentaire à l'échelle régionale, incluant des volets sur la sensibilisation et des suggestions de processus, pourrait être développé et promu dans les milieux où les organismes en reconnaissent la nécessité.

Somme toute, il serait pertinent d'œuvrer à faire connaître davantage les services existants auprès des communautés jamésiennes puisque 30 % des fournisseurs de services répondants affirment reconnaître ce besoin. Il s'agit surtout des interventions en autonomie alimentaire (cuisine collective) qui retiennent l'attention; il devient important

⁷ http://www.villeenvert.ca/wp-content/uploads/guide_recuperation_alimentaire-27-06-2016.pdf?4c7da1

pour lesdits fournisseurs de mieux promouvoir leurs services auprès des diverses clientèles afin de démontrer que leurs activités sont offertes à tous et non uniquement aux gens en situation de pauvreté.

Dans cette perspective, il est important de trouver des solutions durables pour la pérennité des projets, dans une optique de vision à long terme. Certaines initiatives ou certains partenariats pourraient être envisagés par les fournisseurs de services par exemple un partenariat avec l'épicerie locale pourrait être une option pour obtenir à un faible coût, des produits en perte de fraîcheur, tels que des carottes défraîchies, afin de les transformer en soupe.

6. CONCLUSION

Il est important de rappeler que l'objectif ultime serait d'éliminer complètement l'insécurité alimentaire par la mise en place de diverses interventions locales et régionales. Cependant, il s'agit d'un processus complexe, continu et évolutif dans le temps et qui doit être adapté aux divers milieux. Conséquemment, en pratique, la poursuite des interventions en dépannage alimentaire pour soutenir les personnes vulnérables est une nécessité. Toutefois, il est pertinent de continuer à développer des interventions visant l'autonomie alimentaire afin d'atteindre toutes les clientèles. Ce rapport démontre la légitimité d'assurer ces deux types d'intervention dans l'ensemble des municipalités et localités de la région. Les actions entreprises au cours des dernières années et l'intégration de nouvelles solutions se doivent d'être complémentaires et durables afin de bâtir une sécurité alimentaire jamésienne.

Les membres de la Table jamésienne pour la solidarité et l'inclusion sociale.

ANNEXE 1

Questionnaire pour les organismes qui offrent des services en sécurité alimentaire

Identification de l'organisme

Nom de l'organisme : _____
Nom du projet : _____
Adresse : _____ _____
Téléphone : _____
Courriel : _____
Site Internet : _____

1. Le service est offert dans quelle(s) ville(s) ou localité(s)?

- Chapais
- Chibougamau
- Lebel-sur-Quévillon
- Matagami
- Radisson
- Valcanton
- Villebois

2. Décrivez-nous vos services (exemple : cuisine collective, dépannage alimentaire, paniers de Noël, popote roulante, etc.).

3.

Activités ou services proposés	Fréquence	Principales clientèles touchées ⁸

⁸ Les **principales clientèles touchées** sont les groupes que vous atteignez **en majorité** (par exemple : femmes monoparentales, aînés, familles, adultes seuls, personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé mentale, etc.).

4. Durant les six derniers mois, votre organisme a effectué combien de :
- dépannages : _____
 - de paniers : _____
 - Ne s'applique pas
5. En moyenne, combien comptez-vous d'utilisateurs par mois pour les services suivants :
- cuisine collective : _____
 - popote roulante : _____
 - Ne s'applique pas
6. En pourcentage, combien de personnes utilisent le service :
- par manque de moyens financiers? _____
 - pour socialiser? _____
 - pour d'autres raisons? _____
7. En pourcentage, quelle est la proportion de vos services qui visent le dépannage et l'autonomie alimentaire ?
- _____
- _____
8. Est-ce que le service est gratuit ou payant? _____
- Quel est le montant à déboursier, le cas échéant :
- par individu? _____
 - par famille? _____

9. Y a-t-il des mécanismes d'accès pour bénéficier de vos services? Si oui, lesquels?

10. Depuis quand offrez-vous vos services?

11. Quels sont les jours et les heures d'ouverture du service?

Lundi : _____

Mardi : _____

Mercredi : _____

Jeudi : _____

Vendredi : _____

Samedi : _____

Dimanche : _____

12. Votre service est-il ouvert à l'année?

Oui

Non

Si non, quel en est le motif? Est-ce pour des raisons économiques, par baisse de clientèle ou autre? _____

13. Y a-t-il des périodes de l'année où les demandes relatives au dépannage alimentaire sont plus nombreuses?

Oui

Non

Si oui, quelles sont-elles? _____

14. Recevez-vous des dons alimentaires ou monétaires? Si oui, de quels organismes ou entreprises?

15. D'où provient le financement de votre organisme relatif au volet sécurité alimentaire?

16. Votre organisme a-t-il la capacité financière d'offrir à ses usagers un menu sain et nutritif?

Oui

Non

Expliquez : _____

17. Avez-vous les connaissances pour offrir à vos usagers un menu sain et nutritif?

Oui

Non

Expliquez : _____

18. Recevez-vous de l'aide pour l'élaboration de votre menu?

Oui

Non

Ne s'applique pas

Si oui, qui vous aide? _____

19. Quels aliments composent un dépannage alimentaire type ou un panier de Noël?

Ne s'applique pas

20. Avez-vous remarqué une hausse ou une baisse des usagers dans les dernières années?

21. Dans les cinq dernières années, avez-vous perçu de nouveaux besoins dans la population relativement à la sécurité alimentaire? Si oui, quels sont les changements observés?

22. Rencontrez-vous des difficultés à répondre aux besoins de votre clientèle en matière de sécurité alimentaire? Si oui, décrivez brièvement ces difficultés.

23. Si vous en aviez les moyens, quels seraient les projets que vous aimeriez développer afin de bonifier vos services?

24. Possédez-vous d'autres données reliées à votre service en sécurité alimentaire?

25. Avez-vous reçu la formation en hygiène et salubrité alimentaires du MAPAQ?

- Oui
- Non

26. Avez-vous des commentaires?

ANNEXE 2

Le questionnaire pour les organismes portant un projet de jardin communautaire

Identification de l'organisme

Nom de l'organisme : _____

Nom du projet : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

Site Internet : _____

1. Le service est offert dans quelle(s) ville(s) ou localité(s)?

- Chapais
- Chibougamau
- Lebel-sur-Quévillon
- Matagami
- Radisson
- Valcanton
- Villebois

2. Décrivez-nous le mode de fonctionnement du jardin communautaire.

3. Quels sont les jours et les heures d'ouverture du jardin communautaire?

Lundi : _____

Mardi : _____

Mercredi : _____

Jeudi : _____

Vendredi : _____

Samedi : _____

Dimanche : _____

4. Décrivez-nous vos services ou activités.

Activités ou interventions proposées	Fréquence (par saison)	Nombre de personnes atteintes par activité	Principales clientèles touchées ⁹

5. Y a-t-il des conditions à remplir pour avoir accès au jardin? Si oui, lesquelles?

6. Est-ce que le service est gratuit ou payant? _____

7. Quel est le montant à déboursier, le cas échéant :

- par individu? _____
- par famille? _____
- par parcelle? _____

8. Combien de personnes utilisent le service (par saison) :

- par manque de moyens financiers? _____
 - pour socialiser? _____
 - pour d'autres raisons? _____
- _____

9. Est-ce que les usagers ont accès à du matériel pour jardiner?

⁹ Les **principales clientèles rejointes** sont les groupes que vous rejoignez **en majorité** (par exemple : femmes monoparentales, aînés, familles, adultes seuls, personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé mentale, etc.).

10. Comment fonctionne la gestion du jardin? Qui en est le responsable et quelles sont ses responsabilités?

11. D'où provient le financement de votre organisme pour ce qui est du projet de jardin communautaire?

12. Recevez-vous des dons de matériels, d'équipements, de services ou autres? Si oui, de quels organismes ou entreprises?

13. Avez-vous remarqué une hausse ou une baisse des participants depuis les dernières années?

14. Dans les cinq dernières années, avez-vous perçu de nouveaux besoins dans la population en ce qui concerne la sécurité alimentaire? Si oui, quels sont les changements observés?

15. Rencontrez-vous des difficultés à répondre aux besoins de votre clientèle? Si oui, décrivez brièvement ces difficultés.

16. Avez-vous des commentaires?

ANNEXE 3

Liste des fournisseurs de services en sécurité alimentaire répondants par municipalité / localité, Jamésie, 2016

Localisation	Nom de l'organisme	Nom du projet
Chapais	Association Marie-Reine	—
Chapais	Centre de femmes les essenti«elle»	Aliments-terre
Chapais	Les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle	La guignolée
Chibougamau	Association des personnes handicapées de Chibougamau	Club des petits déjeuners
Chibougamau	Association des personnes handicapées de Chibougamau	Cafétéria Les Marmitons
Chibougamau	Carrefour communautaire de Chibougamau	—
Chibougamau	Carrefour communautaire de Chibougamau	Au carrefour de la soupe
Chibougamau	Comité de bénévoles de la Ville de Chibougamau	Noël pour tout le monde
Chibougamau	FaunENord	L'Écojardin
Lebel-sur-Quévillon	Les Chevaliers de Colomb et les Filles d'Isabelle	La guignolée et comité de bienfaisance
Lebel-sur-Quévillon	Comité de bienfaisance des Filles d'Isabelle	Cuisine solidaire
Lebel-sur-Quévillon	La maison des familles	Les Animations PACE-Âge
Lebel-sur-Quévillon	Partenaires à part égale	—
Lebel-sur-Quévillon	Partenaires à part égale	Le jardin de l'espoir
Matagami	Centre de développement communautaire de Matagami	Cuisine collective de Matagami
Matagami	Comité de bénévoles	La guignolée
Radisson	Centre de santé de Radisson	Paniers de Noël
Valcanton	Regroupement des femmes de Valcanton	—
Valcanton	Groupe d'activité communautaire de Val-Paradis	Repas communautaire, dépannage, atelier et soupe à l'école
Villebois	Comité de développement social de Villebois	Ma communauté en action pour la santé de la population